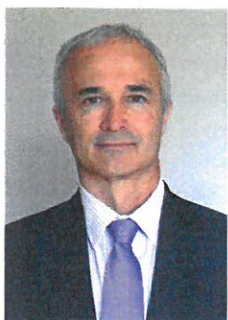


Cosmed

Le développement des territoires passe par la filière cosmétique

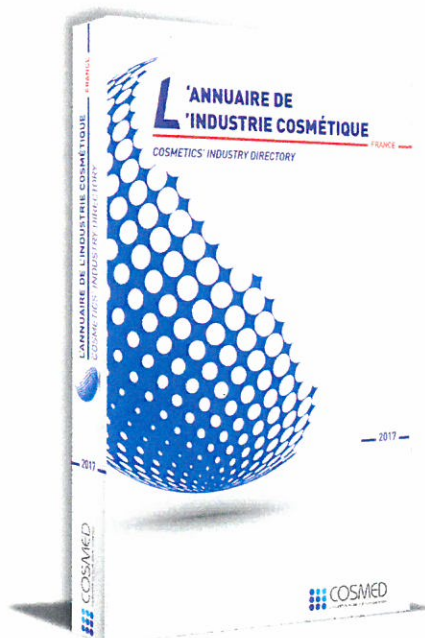
Souvent portées par une forte image de marque, les entreprises de la filière cosmétique s'appuient aussi, quand elle est suffisamment affirmée, sur l'identité de leurs territoires. Cosmed aide les territoires à prendre conscience de l'avantage compétitif de la filière et mobilise un important réseau d'acteurs institutionnels, au premier rang desquels les régions.



Jean-Marc GIROUX
Président de Cosmed

Différences de traitement de la filière selon les territoires

Les entreprises cosmétiques participent à plus d'un titre au développement économique de leur région d'implantation, par la nature même de leur activité, mais aussi par le rayonnement international et l'image spécifique dont bénéficient leurs produits. Association professionnelle des TPE-PME et ETI de la filière cosmétique, représentant plus d'un tiers des acteurs en France, Cosmed dresse le constat de l'inégale répartition des entreprises selon les régions. Il existe peu de cartes de la filière, mais les données de l'Insee révèlent à elles seules un maillage irrégulier du territoire. Certaines régions disposent, il est vrai, de ressources naturellement favorables à l'implantation d'entreprises cosmétiques. Cependant, témoin des politiques publiques de soutien aux entreprises, Cosmed note des différences dans le traitement accordé à la filière cosmétique et bien-être. Dans leurs schémas régionaux de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), peu de régions reconnaissent la cosmétique comme une filière stratégique du développement de leurs territoires, ou alors en l'intégrant dans le concept de filière bien-être. Cette volonté politique mériterait d'être plus largement étendue. Cosmed œuvre ainsi auprès



L'annuaire de la filière cosmétique, dont la première édition voulue par Cosmed vient de paraître, est un premier pas en ce sens...

des élus locaux afin de renforcer leur connaissance de la filière.

L'innovation et l'export, deux domaines très investis par la filière

Cosmed a signé des conventions de partenariat avec des acteurs majeurs du développement local. Adhérente de plusieurs pôles de compétitivité, dont le Pôle Mer, le Pôle Teralia et le Pôle Pass, Cosmed définit avec eux et d'autres partenaires des stratégies de développement pour soutenir l'innovation et l'export dans les entreprises. En collaboration avec Business France, Cosmed informe et accompagne les entreprises qui souhaitent exporter. Parmi les actions de partenariat, on peut citer les

Rencontres Internationales, organisées à Paris, ou les salons Beautyworld Middle East et Cosmoprof Hong Kong. Afin de rester compétitives, les entreprises doivent pouvoir compter sur les forces de leurs territoires, sur les réseaux d'institutionnels, mais aussi sur une information stratégique de haut niveau. Grâce à Cosmed, qui a développé des liens ténus avec des organismes experts dans 115 pays, les entreprises sont ainsi tenues informées sous 24 heures des évolutions relatives à la réglementation de leur secteur et de leurs marchés.

Les parlementaires, ambassadeurs de la filière ?

Directement intéressés par cette double démarche de promotion de la filière et de promotion des



territoires, les élus peuvent en être parties prenantes. Depuis leurs circonscriptions, les parlementaires portent les voix et les préoccupations des entreprises au niveau natio-

nal. Ils doivent donc disposer d'un état des lieux pertinent quant aux enjeux économiques et sociaux de la filière cosmétique. Afin de les sensibiliser, Cosmed a constitué en 2016 une

Amicale parlementaire des TPE-PME et ETI de la filière cosmétique. Cette Amicale est entrée dans sa phase active. Cosmed propose à ses membres de leur fournir les informations clés sur des enjeux d'actualité, comme les perturbateurs endocriniens, ainsi que des chiffres et des faits sur la filière, qu'ils ne trouvent pas ailleurs. L'annuaire de la filière cosmétique, dont la première édition voulue par Cosmed vient de paraître, est un premier pas en ce sens. En tant que de besoin, Cosmed contribue à la connaissance des élus et se met à leur service pour leur apporter une information pertinente et objective sur la filière ou les débats dans lesquels la profession s'engage. Par souci de transparence, Cosmed est enregistrée à l'Assemblée Nationale et au Sénat comme représentant des TPE, PME et ETI de la filière cosmétique ●

🌐 www.cosmed.fr

LE SALON MONDIAL DE TOUS LES SAVOIR-FAIRE EN SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE

midest

3-5 OCT. 2017 PARIS
PARIS NORD VILLEPINTE® - FRANCE

JOIN THE INDUSTRY NETWORK

- 14 SECTEURS représentés
- CONFÉRENCES stratégiques
- ANIMATIONS thématiques
- 38 PAYS
- RENDEZ-VOUS d'affaires

Reed Expositions

WWW.MIDEST.COM